

LA UNE Toujours le "mal-logement"

Chaque année, début février, la Fondation Abbé Pierre présente son rapport sur le mal-logement en France (*terme lancé par elle et aujourd'hui largement repris*). Pour son [26^{ème} rapport](#) (*cliquer sur le lien pour le télécharger*), la Fondation s'est particulièrement intéressée aux conséquences de la crise sanitaire sur le logement, s'appuyant notamment sur un [sondage IPSOS](#) qu'elle a commandé et réalisé en janvier 2021. Le rapport dresse un terrible constat. Les conditions de logement se sont fortement aggravées pendant le confinement, avec des conséquences lourdes sur la vie des familles et leur santé physique et morale dont ont pu souffrir particulièrement les enfants. La Fondation alerte également sur la situation des jeunes particulièrement touchés et redoute une explosion des impayés de loyers et de charges pour les classes modestes. Elle demande au gouvernement la mise en place urgente un Fonds national d'aide à la quittance doté d'au moins 200 millions d'euros, et de renforcer dans le même temps le Fonds d'indemnisation des propriétaires bailleurs afin d'éviter au maximum les expulsions.

Sans fermer la porte à la demande, Emmanuelle Wargon, ministre du Logement, présente lors de la remise du Rapport, indique préférer mobiliser au mieux les dispositifs existants : le Fonds de Solidarité pour le Logement, l'extension de la garantie Visale, Action Logement pour la construction de 250 000 logements sociaux en deux ans, le prolongement de la trêve hivernale sur les expulsions jusqu'au 31 mai 2021 inclus... [Lire l'article](#).

Rappelons aussi que l'Unaf et les Udaf sont très mobilisées, à travers leurs services ainsi que par le réseau des associations familiales, auprès des familles en difficultés pour les accompagner et les soutenir afin de leur éviter de sombrer dans le surendettement, de prévenir et éviter les expulsions et les aider à trouver des solutions de logement durables. [Lire pour rappel cet article](#) (septembre 2020).



LOGEMENT

Où en est le regroupement des organismes HLM ?

La loi Elan (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) du 23 novembre 2018 avait fixé le délai au 31 décembre 2020 pour le regroupement des organismes HLM et la création de sociétés de coordination en tant que supports juridiques. De fait, au jour de la Saint Sylvestre, le Journal Officiel a publié 20 arrêtés portant agrément d'une société de coordination (et un arrêté modifiant un précédent agrément). Ces regroupements présentent des réalités très diverses : cela peut aller de deux ou trois bailleurs sociaux qui se regroupent – le cas de loin le plus courant – jusqu'au cas, plus extrême, de "Habitat Réuni", qui regroupe 19 entreprises sociales pour l'habitat (ESH), réparties dans dix régions, ou celui de "Habitat Aménagement et Coopération des Territoires" (HACT France), qui regroupe pas moins de 19 SEM, réparties sur tout le territoire. Six nouveaux arrêtés ont paru en janvier. Une circulaire a été adressée aux préfets pour mettre la pression sur les (encore nombreux) retardataires. L'[Union Sociale pour l'Habitat](#) (mouvement HLM) indique cependant que la quasi-totalité des organismes HLM sont, a minima, engagés dans une démarche de regroupement.



BUDGET DES FAMILLES

Tarifs bancaires, encore et toujours !

Alors que le Comité consultatif du secteur financier a rendu publique le 17 février son [étude sur les tarifs bancaires en 2021](#), l'AFOC, la CLCV, l'Unaf, Familles Rurales et l'UFC-Que Choisir dénoncent le recul inacceptable de la lisibilité de certaines brochures tarifaires. Dénonçant la trahison par les banques de leur engagement, les associations pressent les pouvoirs publics d'encadrer par la loi la présentation des tarifs bancaires, pour créer les conditions d'une saine concurrence, génératrice de modération tarifaire. [Lire le communiqué de presse](#).

Garantir et sécuriser le paiement des impayés de pensions alimentaires

30 % des pensions sont impayées, soit environ 300 000 familles. La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2020 a instauré un service public de versement des impayés de pensions alimentaires visant à renforcer le rôle de l'Agence de recouvrement et d'intermédiation ([ARIPA](#)).

Si un impayé survient et que le parent élève seul son enfant, la caisse (CAF ou MSA) verse au parent créancier une allocation de soutien familial (ASF) de 116 € par mois et par enfant, le temps que la pension alimentaire soit recouvrée. La rétroactivité des sommes dues pourra remonter jusqu'aux 24 derniers mois. En cas de refus de prélèvement par le parent débiteur, l'organisme social lancera une procédure de recouvrement forcée. Ce dispositif d'intermédiation est aussi une sécurité permettant qu'en cas de séparation conflictuelle, le bénéficiaire de la pension n'ait plus à fournir ses coordonnées à l'ex-conjoint.

Des clics et des couacs

Les travailleurs "permittents", ayant alterné périodes d'emploi et de chômage en 2019 sont éligibles à une aide de 900 euros. Le but est de leur maintenir un revenu mensuel stable en cette période de crise économique : au total, plus de 600.000 personnes ont déjà touché cette somme. Mais alors que cette aide ([prolongée de trois mois](#)) a tardé à être versée à près de 130.000 bénéficiaires début février, elle a atterri par erreur sur le compte de 40.000 autres demandeurs d'emploi, qui eux n'étaient pas éligibles à cette mesure. Les syndicats appellent à la clémence pour que ne leur soit pas réclamé cet indu, mais cette demande est restée vaine jusqu'à présent.

Plus de 120.000 demandeurs d'emploi ne vont pas pouvoir bénéficier automatiquement de cette prime exceptionnelle pouvant aller jusqu'à 900 euros. La raison ? Le service informatique de Pôle emploi n'a pas pu les identifier comme éligibles ou non à cette aide.

De nombreux bénéficiaires, de bonne foi ou de mauvaise foi, ont omis de déclarer la « prime Covid » dans leur actualisation mensuelle, croyant qu'elle n'était pas un revenu d'activités. Il leur est aujourd'hui demandé le remboursement des trop-perçus.

Près de 200 000 personnes ont reçu début février sur leur espace personnel un message de Pôle Emploi les informant qu'elles étaient en fin de droit alors qu'elles avaient encore quatre ou cinq mois d'allocations. Pôle Emploi a reconnu son erreur mais sans préciser quand le problème sera réglé. Il n'y aurait eu aucun impact sur le versement des allocations, mais cette situation n'en reste pas moins très anxiogène pour les personnes concernées.

Vous êtes de bonne foi et après les recours engagés sans succès, il vous reste la possibilité de saisir le [médiateur de Pôle emploi](#).

Bon à savoir

La retraite complémentaire des salariés du privé Agirc-Arrco, s'est dotée, au 1^{er} janvier 2021, d'un médiateur, Jean-Louis Deroussen (CFTC). Il explique comment il veut dénouer les situations d'incompréhension qui peuvent parfois exister entre les ressortissants du régime et les groupes de protection sociale qui composent l'Agirc-Arrco. [Lire l'entretien](#).

JEUNESSE

Les étudiants, enfin cœurs de cible !

Les restaurants universitaires proposent des repas à un euro pour tous les étudiants, et ceux-ci peuvent désormais déjeuner sur place. Depuis la mise en place de ces mesures fin janvier et début février, les étudiants sont nombreux à en profiter. [Lire l'article](#).

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, a annoncé le 24 février la mise en place de distributeurs de protections périodiques gratuites dans les campus universitaires. [Lire l'article](#).

Bourses, lignes d'écoute, épiceries solidaires... Les collectivités s'engagent contre la précarité étudiante. [Lire l'article](#).

Strasbourg : Un million d'euros supplémentaire pour "soutenir le présent et investir dans l'avenir des étudiants et étudiantes". Cette mesure, votée au conseil de l'Eurométropole du 26 février 2021, constitue une "multiplication par cinq du soutien de l'EMS à la vie étudiante" et doit permettre la création d'un service dédié. [Lire l'article](#). On pourra s'intéresser également au site dédié <https://www.strasbourgainesestudiants.eu/>

Depuis le 1^{er} février, le "chèque psy" permet aux étudiants de consulter un psychiatre ou un psychologue gratuitement dans le cadre d'un parcours de soin. [Lire l'article](#).

Les jeunes diplômés qui ont des difficultés à trouver un emploi du fait de la crise sanitaire peuvent bénéficier d'une aide allant jusqu'à 500 €, pendant 4 mois. Son versement est réservé à ceux qui ont eu droit à une bourse au cours de la dernière année de préparation du diplôme. [Lire sur le site du Ministère](#).

Les étudiants eux-mêmes n'ont pas attendu les institutions et élus pour se mobiliser eux-mêmes et ce, depuis la mi-2020. De nombreuses initiatives solidaires "entre pairs" ont été prises un peu partout en France. [Lire l'article](#).

Sans distinction d'âge ou de statut, voici encore une [présentation d'initiatives](#) pour faire face aux conséquences sociales de la crise. Les associations familiales aussi sont mobilisées et n'hésiteront pas à répondre aux sollicitations. Elles agissent dans la proximité et dans un esprit de solidarité.

Mineurs non accompagnés (MNA)

Un débat sénatorial sans vote consacré aux mineurs étrangers non accompagnés, en présence du secrétaire d'Etat Adrien Taquet, a donné lieu, le 9 février 2021, à une confrontation de chiffres (nombre de MNA, reconnaissances de minorité...) et a permis de revenir sur nombre de questions : responsabilité et moyens des départements et de l'Etat, délais de traitement, tests osseux, délinquance, cas particulier de Mayotte... [Lire l'article](#).

Pour aller plus loin : [Le compte-rendu du débat au Sénat, le 9 février 2021](#).

Violence des jeunes

Plusieurs événements violents et malheureusement mortels ont eu lieu en février avec l'affrontement de bandes de jeunes, notamment en région parisienne. Le ministère de l'Intérieur a recensé en 2020, 350 affrontements entre bandes rivales sur l'ensemble du territoire, dont 186 en Île-de-France et 99 rien que dans l'Essonne. La violence des jeunes n'est certes pas nouvelle mais, depuis quelques années, les rixes entre bandes prennent de l'ampleur, notamment sous l'effet de l'essor des réseaux sociaux Tik-Tok, Snapchat, Télégram... Une surenchère verbale dans le monde virtuel qui entraîne une surenchère des violences dans le monde réel, constatent les observateurs.

Nouvelle justice pénale des mineurs

Le Parlement a adopté définitivement le 16 février 2021, à l'Assemblée nationale et au Sénat, la réforme attendue de la justice pénale des mineurs, qui met en place une procédure de jugement en deux temps, entrecoupée d'une période de "mise à l'épreuve éducative". Députés et sénateurs sont tombés d'accord en commission mixte paritaire pour reporter l'entrée en vigueur de la réforme du 31 mars au 30 septembre, afin de laisser le temps aux différents acteurs de s'organiser. Le nouveau code de la justice pénale des mineurs pourra ainsi remplacer l'ordonnance fondatrice de 1945 consacrée à la délinquance juvénile devenue au fil du temps largement dépassée. [Lire l'article](#).

EMPLOI

Garantie Jeunes

Pour tenir l'[objectif de doublement du nombre de places en Garantie jeunes](#), soit 200.000 en 2021, le ministère du Travail déploie les grands moyens : 140 millions d'euros sont accordés aux missions locales et les conditions d'accès sont assouplies (non-imposition, ressources et durée des parcours). Le gouvernement lance par ailleurs les travaux sur la création de la [Garantie jeunes universelle](#). Stéphane Valli, le président de l'Union nationale des missions locales, se félicite de cette "augmentation sans précédent". [Lire l'article](#). En savoir plus : [Lire le rapport Garantie jeunes du COJ](#)

Les territoires urbains ambitionnent de coordonner l'emploi à l'échelle d'un bassin

France urbaine a placé l'emploi au cœur de ses priorités en 2021. Fortes des actions engagées l'an dernier dans un contexte de crise, les intercommunalités urbaines souhaiteraient devenir, à l'échelle d'un bassin, autorités organisatrices des acteurs de l'emploi, de la solidarité et de l'insertion. [Lire l'article](#).

Des Cités de l'emploi (à l'image des Cités éducatives)

La question de l'emploi est la première à traiter sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Là où la situation est la plus dégradée, une nouvelle manière d'agir se met en place sous le nom générique de Cité de l'emploi. Sur les différents territoires concernés, il s'agira de décloisonner des méthodes de prise en charge, de créer des liens entre acteurs aux fonctionnements distincts, d'intégrer de nouveaux acteurs autour de la table (clubs sportifs, associations de quartier, habitants), de lever les effets de concurrence entre les dispositifs de droit commun, en mot de générer les bases de coopération nouvelle. Dans le Grand Est, c'est à Sedan (trois quartiers prioritaires) que ce dispositif d'Etat se met en place à titre expérimental, et prochainement également à Behren-lès-Forbach (57) et sur le Grand Nancy. 36 nouvelles labellisations sont annoncées en 2021, s'ajoutant aux 24 expérimentées depuis 2020. Le gouvernement compte atteindre 200 Cités de l'emploi en avril 2022.

Télétravail

Le JT, c'est le Journal du Télétravail de Management. Tous les jours, retrouvez toutes les infos de la rédaction de Management sur le télétravail, des conseils et des témoignages pour adopter les bonnes pratiques... et se sentir moins seul. Pour savoir comment, d'un bout à l'autre du pays, chacun s'organise pour télétravailler au mieux, le JT va à la rencontre, virtuelle bien sûr, de salariés, freelances, patrons, RH, entrepreneurs ou employés, qui partagent leur quotidien. On peut ainsi y retrouver des sujets comme : Cybersécurité et télétravail ; Quand la pause s'impose ; comment conserver l'esprit d'équipe malgré la distance ; comment passer d'un télétravail de crise à un télétravail durable ; les plus de 55 ans s'adaptent mieux au télétravail que les millenials ; attention aux nouvelles formes de discriminations en télétravail ; comment développer l'engagement... à distance ; ou bien encore, télétravail et PME : pourquoi ça ne prend pas ? ... [Lire l'article](#).

Du nouveau pour les services à la personne

Sophie Cluzel a annoncé la prolongation de la prise en charge d'activités hors du domicile (par exemple les activités d'accompagnement de personnes handicapées à l'extérieur) pour le crédit d'impôt sur les services à la personne. Olivier Dussopt a pour sa part annoncé la mise en place d'un système de tiers payant pour le crédit d'impôt des particuliers utilisant un service à domicile, directement ou via une entreprise prestataire. Les intéressés n'auront ainsi plus à attendre un an le remboursement du crédit d'impôt. [Lire l'article](#).

Pour en savoir plus : [Le communiqué de Sophie Cluzel du 15 février 2021](#).

Elections régionales et départementales

Le Parlement a adopté définitivement mardi 16 février le report des élections départementales et régionales, pour cause d'épidémie, aux 13 et 20 juin. La campagne électorale commencera le lundi 24 mai. Mais un nouveau report pourrait être décidé en cas de dégradation de la situation sanitaire, sur la base d'un rapport que le gouvernement doit remettre au Parlement le 1^{er} avril 2021 au plus tard.



SANTÉ

La situation sanitaire se dégrade encore

En cette dernière semaine de février 2021 (*date de rédaction de ce Panorama*), la situation sanitaire continue de se dégrader en France, et particulièrement dans 20 départements français qui sont donc placés en surveillance renforcée, dont dans notre région la Moselle et la Meurthe-et-Moselle. Dans ces départements, des "mesures renforcées" pourraient être prises pour le week-end du 6 mars. Les préfets engagent des concertations avec les élus pour inviter sans attendre les habitants à la plus grande vigilance et envisager, dans tout ou partie de ces territoires, des mesures de freinage proches de celles mises en place à Nice et Dunkerque.

Masques

Le Conseil d'administration de la CNAF et sa commission sociale ont décidé de financer la distribution de masques transparents dans les établissements d'accueil de la petite enfance. En effet, les pédopsychiatres ont alerté sur les conséquences des masques en tissu sur les jeunes enfants. Des masques qui altèrent la capacité d'identification des émotions chez leurs interlocuteurs, cela peut augmenter le niveau d'insécurité des enfants. Ces masques inclusifs, de catégorie 1, recommandés par le Haut Conseil de la Santé Publique, sont réalisés par l'association des Paralysés de France (France Handicap), ou plutôt sa structure "APF entreprise". Les masques transparents doivent être utilisés lors des moments particuliers d'interaction avec les enfants (arrivée à la crèche, ateliers au cours desquels il est pertinent de voir le visage, comme les lectures de comptine ou de chant par exemple). Ils répondent parfaitement aux préconisations sanitaires actuelles. Et ils permettent de redonner le sourire dans les crèches... Les masques à fenêtre transparente sont également préconisés pour les interactions avec les personnes souffrant d'un handicap cognitif ou de surdité pour qui l'expression du visage ou la possibilité de lire sur les lèvres est essentiel.

Plusieurs modèles de masques totalement transparents sont en cours de développement en France et à l'étranger (notamment aux États-Unis).

Vaccins

On en sait maintenant un peu plus sur les raisons de la lenteur vaccinale européenne. Au départ, plusieurs grands pays européens, dont la France, l'Allemagne et l'Italie ont démarré une négociation avec les producteurs de vaccins et sont parvenus à signer de premiers accords. Devant l'inquiétude des pays plus petits et plus pauvres, persuadés que l'ensemble de la production sera monopolisée par ce groupe de tête, les pays de tête ont accepté, au nom de la solidarité européenne, de transmettre le flambeau à la Commission qui a constitué un groupe d'achat pour tous.

Le fait que la Commission n'ait pas de compétence sur la santé et donc d'administration bien affûtée, mais surtout le fait que les discussions devaient se faire à 27, ont fait perdre quelques semaines, ce qui est évidemment énorme en temps de pandémie. Mais ce temps a permis de négocier très fortement les prix : l'Europe paye ses vaccins un quart à la moitié moins cher que les USA. Et la qualité : les fabricants apportent une garantie contre tout risque de défaut de leur produit.

L'Europe, également par souci de solidarité, s'est aussi engagée dans un effort mondial pour fournir des vaccins aux autres continents, pas les USA. La moitié de la production européenne environ part vacciner d'autres pays, ce qui permet d'expliquer en grande partie la différence de vaccination entre la population européenne et américaine.

Enfin, il faut savoir que les usines de production d'Astra Zeneca sont en Grande-Bretagne et la volonté de l'entreprise a été de fournir en priorité son pays, dont la recherche a créé le vaccin. L'Allemagne a une forte capacité de production sur son sol et elle aurait eu la capacité de vacciner sa population si elle avait réservé un stock stratégique de vaccin. Elle ne l'a pas fait car son choix a été de jouer collectif. Une décision de solidarité que l'on peut considérer comme historique.

Piratage de données médicales personnelles

Après le piratage des systèmes informatiques de plusieurs hôpitaux français, c'est au tour des patients de subir les attaques des hackers. Un fichier comportant des données médicales sensibles de près de 500.000 personnes en France circule actuellement sur internet. Le document comporte les noms des patients, associés à des coordonnées (adresse postale, téléphone, email) et un numéro de sécurité sociale. Ils sont parfois accompagnés d'indications sur le groupe sanguin, le médecin traitant ou la mutuelle, ou encore de commentaires sur l'état de santé (dont une éventuelle grossesse), des traitements médicamenteux, ou des pathologies (notamment le VIH). Les données proviendraient d'une trentaine de laboratoires de biologie médicale utilisant un même logiciel. Une société rennaise spécialisée en cybersécurité a mis en ligne [un lien qui permet de savoir si vous figurez ou non dans la liste](#) des 500 000 noms de données de santé qui ont fuité. Il faut juste se doter de son numéro de sécurité sociale.

Bioéthique

Les sénateurs et les députés ont échoué à trouver un accord sur le projet de loi de bioéthique lors de la commission mixte paritaire du 17 février 2021. Le texte, dont la mesure-phare consiste en l'ouverture de la procréation médicalement assistée à toutes les femmes, devra repasser à l'Assemblée, où il devrait être adopté définitivement après une ultime lecture, dernière étape d'un long parcours depuis sa présentation en conseil des ministres en juillet 2019. Outre la PMA, le texte aborde des dispositions sur une large gamme de sujets majeurs, dont les tests génétiques et la recherche sur les cellules souches et les embryons.

Demain sera non fumeur

DNF - anciennement "Droit des non fumeurs" évolue et devient "Demain sera non fumeur" avec un nouveau logo, [un nouveau site web](#) et une nouvelle signature. DNF agit pour protéger la population des méfaits du tabac, sensibiliser les Français aux dangers du tabagisme et intervient auprès des décideurs et parlementaires,...



PARENTALITÉ

Petite enfance et services aux familles

L'Unaf a largement pris part à la consultation menée en amont d'un projet de modification des normes pour l'accueil du jeune enfant ainsi que sur la gouvernance des services aux familles. Retrouvez [ici les principaux points et analyse de l'Unaf](#).

La délégation de l'Unaf à la CNAF s'est positionnée en faveur du plan de rebond pour la petite enfance et invite les représentants familiaux dans les CAF à veiller à la bonne application de ces mesures sur le terrain. En savoir plus : [lire l'article](#).

Protéger les enfants

L'Unaf est partie prenante de la campagne sur les dangers de l'exposition des enfants à la pornographie et partenaire de la [plate-forme à destination des parents](#). En savoir plus : [lire l'article](#).

UNIS POUR LES FAMILLES

L'Unaf soutient la [plateforme nationale de lutte contre les discriminations](#) inaugurée le 12 février 2021. [Lire l'article](#).

Les Udaf défendent les familles dont les budgets sont fragilisés par la crise. 89 d'entre elles sont labellisées [Points Conseils Budget](#).

L'Unaf, inquiète de la participation financière encore exigée pour certains majeurs protégés, a été interviewée par la revue [Le Média social](#).

L'Unaf et les Udaf, experts de la réalité de la vie des familles depuis 1945